



LA CHAPELLE-PALLUAU

PLAN Canicule et Epidémie

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF (Prévu à l'article L.121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

-----A retourner à la mairie, 1 rue de l'école, 85670 La Chapelle-Palluau-----

RUBRIQUE 1 (1)

Je soussigné(e)

Nom : Nom de jeune fille : Prénoms :

Né(e) le : à :

Adresse : Ce postal :

Téléphone :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

En qualité de personnes âgées de 65 ans et plus (2)

En qualité de personnes âgées de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail (2)

En qualité de personnes handicapée (2)

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

RUBRIQUE 2 (1)

Je déclare bénéficiaire de l'intervention

d'un service d'aide à domicile (2)

Nom de l'organisme :

Adresse/téléphone :

d'un autre service (2)

Nom de l'organisme :

Adresse/téléphone :

d'un service de soins infirmiers à domicile (2)

Nom de l'organisme :

Adresse/téléphone :

d'aucun service à domicile (2)

(1) Les réponses à cette rubrique permettant

l'identification du déclarant sont obligatoires.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation.

(3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives.

RUBRIQUE 3 (1)

Personne de mon entourage à prévenir en
cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations

communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le20....

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées sur un fichier papier par la mairie de La Chapelle-Palluau.

Elles sont conservées pendant une durée indéfinie et sont destinées à un usage interne aux personnes habilitées de la direction de la mairie de La Chapelle-Palluau. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès aux données, de rectification des données, d'effacement des données, de limitation du traitement, de portabilité des données, d'opposition au traitement, d'opposition au transfert de données pour motif légitime à moins que la loi ou la réglementation en vigueur ne s'y oppose.